

Date : 23/09/2024

Référence : BM-2024AV1909

Fiche d'avertissement

A l'attention de nos clients et utilisateurs : Correspondant matériovigilance, Directeur d'établissement, Personnel soignant, Directeurs des Systèmes d'Information.

Produit : Diane Consult

IUD : NA

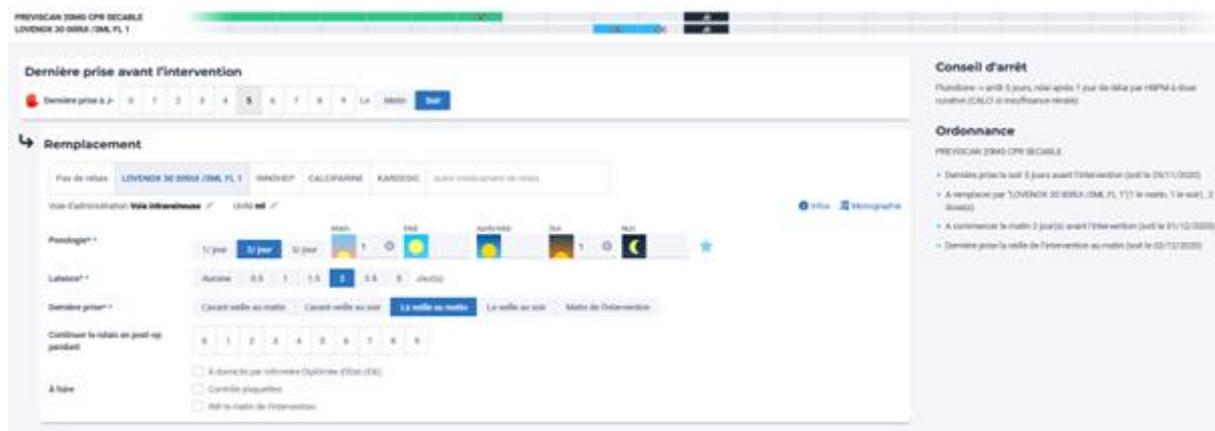
Objet : Calcul erroné du nombre de prises dans certaines prescriptions de traitement relais

Versions impactées : toutes les versions 4 inférieures à la v4.12.6.1

Docteur, Professeur, Madame, Monsieur,
Bow Medical vous informe qu'un établissement nous a remonté un dysfonctionnement lié à l'impression de l'ordonnance de pharmacie qui ne fait pas apparaître le nombre de prises correct pour les traitements relais.

Description de l'évènement :

Lors d'une conciliation avec arrêt-relais, le médecin peut planifier le début et la fin de prise d'un relais. Il peut ainsi indiquer la posologie et fréquence de prise, la latence entre la fin du traitement habituel et le début du relais, ainsi que la fin du relais avant intervention.



Une fois ces indications validées, une ordonnance de pharmacie est disponible et indique le nombre de doses que le pharmacien doit donner au patient :

Objet : Ordonnance pharmacie

"LOVENOX 30 000UI /3ML FL 1", 2 dose(s)

Dans le cas présenté ci-dessus, il manque 1 dose dans l'ordonnance de pharmacie : en effet, le patient doit débiter le relais 2 jours avant l'intervention en le prenant deux fois par jour et le terminer la veille au matin = le patient devrait ainsi prendre 2+1 = 3 doses du relais.

Cette erreur de calcul est systématique dès lors que le relais n'est pas prescrit pour des journées entières. Il manque alors toujours 1 dose dans l'ordonnance, par rapport à ce qui est prescrit par le médecin.

Risque : le patient ne prend pas le nombre de doses de relais requis, entraînant un sous-dosage de son traitement. L'intervention peut être annulée et déplacée.

Mesure provisoire recommandée : dans l'attente de la mise à jour avec le correctif, nous vous recommandons de vérifier le nombre de doses indiquées et le cas échéant de rayer la quantité erronée pour indiquer "QSP Traitement". Il est également possible de modifier le paramétrage de votre modèle d'ordonnance

Correction : La correction de ce dysfonctionnement a été réalisée et est disponible à partir de la version 4.12.6.1

Nous vous préconisons d'installer cette version en prenant contact avec le service support (*support-toulouse@bowmedical.com*).

Nous vous remercions pour votre coopération et vous assurons de tous nos efforts pour vous proposer une application toujours plus performante et fiable.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Équipe matériovigilance Bow Medical

materiovigilance@bowmedical.com

43 Avenue d'Italie

80090 Amiens



43 avenue d'Italie - 80090 AMIENS
+33 (0)3 60 03 24 68
contact@bowmedical.com

www.bowmedical.com



Formulaire d'accusé de réception et de réponse client

Nom et adresse du client :

.....
.....
.....

J'accuse réception des information contenues dans la fiche d'avertissement BM-2024AV1909 « Calcul erroné du nombre de prises dans certaines prescriptions de traitement relais » et certifie que ces informations ont été communiquées à l'ensemble des utilisateurs.

Rempli par :

NOM et Prénom :

Fonction :

Date (JJ/MM/AAAA) :

Nous vous remercions de nous envoyer le formulaire de confirmation dûment rempli par mail à l'adresse materiovigilance@bowmedical.com ou par courrier à BOW MEDICAL - Service Qualité 43 Avenue d'Italie, 80090 Amiens.